

**Phonologie**, MFL 476 LF, G1/G2 (maîtrise FLE, annuel)

Professeur : André THIBAULT

Examen terminal, mercredi 3 juin 2004, 18h-20h, Amphi Guizot

1. Dans le passage suivant, qui vous est présenté en transcription phonétique, donnez la transcription phonologique des mots soulignés (attention aux archi-phonèmes et n'oubliez pas les barres obliques!) ; nous considérerons qu'il s'agit d'un accent septentrional standard qui distingue deux voyelles ouvertes en syllabe fermée, deux voyelles moyennes antérieures en syllabe ouverte, et deux voyelles moyennes postérieures en syllabe fermée. 8 points.

*Le gros chat de Paul a mis la patte dans les pâtes de Paule ; elle n'était pas du tout enchantée.*

[lə ɡʁo ʃa də pɔl a mi la pat dɑ̃ le pat də pol ɛl netɛ pa dy tu ɑ̃ʃɑ̃tɛ]

*/ɡʁO/ /ʃA/ /pɔl/ /pat/ /pat/ /pol/ /E/ /ɑ̃ʃɑ̃tɛ/*

2. Dans l'énoncé suivant, qui vous est présenté en transcription phonétique, commentez le statut phonologique de la consonne latérale [l] et de la consonne constrictive vélaire [ʁ] du point de vue de leurs réalisations sourdes et sonores ; plus précisément, déterminez (à partir de votre connaissance de la prononciation du français) si ces réalisations sourdes et sonores sont des phonèmes à part entière ou des variantes combinatoires et, le cas échéant, dites dans quels contextes phonétiques (par rapport à la structure syllabique) on rencontre chacune d'entre elles (en exemplifiant ces contextes avec des mots tirés de l'énoncé). 6 points.

*Les quatre socles rouges seront dévoilés au grand public sur Canal Satellite.*

[lə katʁ sɔkl vuʒ sɛʁvɔ̃ devwale o ɡʁɑ̃ pyblik syʁ kanal satɛlit]

*Les variantes respectivement sourdes et sonores des deux liquides du français n'ont aucune valeur phonématique ; elles dépendent simplement du contexte phonétique. Il s'agit de ce qu'on appelle des variantes combinatoires ; les variantes sourdes apparaissent précédées de consonnes sourdes, comme c'est le cas dans les mots *quatre* et *socle*, alors que dans tous les autres contextes, où les liquides [l] et [ʁ] sont en contact avec des voyelles (sonores par nature : *rouge*, *seront*, *dévoilés*, *canal*, *satellite*) ou précédées par des consonnes sonores (*grand*, *public*), ce sont les variantes sonores qui apparaissent.*

3. Voici un corpus de mots allemands avec leur transcription phonétique :

<i>Biß</i> [bis] (« morsure »)	<i>reisen</i> ['raizən] (« voyager »)
<i>Jazz</i> [ʃɛ:s] (« jazz »)	<i>reißen</i> ['raisən] (« déchirer »)
<i>missen</i> ['mɪsən] (« être privé de »)	<i>riesige</i> ['ri:zɪgə] (« géante »)
<i>Nase</i> ['nazə] (« nez »)	<i>singen</i> ['zɪŋən] (« chanter »)
<i>naße</i> ['nasə] (« mouillée »)	<i>Sopran</i> [zo'pra:n] (« soprano »)
<i>Paß</i> [pas] (« passeport »)	<i>Soße</i> ['zo:sə] (« sauce »)

En considérant que ces formes sont représentatives du système phonématique de l'allemand dans son ensemble, commentez le statut phonologique de [s] et [z] ; plus précisément :

- dites dans quels contextes phonétiques (par rapport à la structure syllabique) on peut rencontrer chacun de ces deux sons (en exemplifiant ces contextes avec les mots tirés de la liste) ; 3 points. **Le son [s] apparaît à l'intervocalique (*missen, naße, reißen, Soße*) et en finale absolue, c'est-à-dire en fin de mot (*Biß, Paß, Jazz*). Le son [z] se rencontre à l'initiale absolue, c'est-à-dire au début du mot, (*singen, Sopran, Soße*), ainsi qu'à l'intervocalique (*Nase, reisen, riesige*).**
- identifiez les contextes (s'il y en a) où ces sons permettent de former des paires minimales, pour donner lieu à une opposition phonologique (et donc avoir un statut de phonèmes) ; 1 point. **Le contexte en question est la position intervocalique, c'est-à-dire entre deux voyelles. En effet, on remarque que la seule différence entre *Nase* et *naße*, ou *reisen* et *reißen*, est constituée par l'opposition entre [s] et [z], qui peuvent donc par conséquent être considérés comme des phonèmes (et se transcrire entre barres obliques : /s/ ~ /z/).**
- identifiez les contextes de neutralisation (s'il y en a) en précisant la répartition des variantes combinatoires en fonction de ces contextes ; 2 points. **Il y a neutralisation autant à l'initiale du mot qu'à la finale du mot. En effet, à l'initiale, un seul son est possible : [z]. En revanche, en position finale, le seul son possible est [s]. Il y a donc lieu de parler d'un archiphonème dans ces deux positions, qui est indifférencié par rapport à la présence ou à l'absence de sonorité. Les traits /+ sonore/ et /- sonore/ qui caractérisent respectivement les phonèmes /z/ et /s/ ne font pas partie de la définition de l'archiphonème qui résulte de la neutralisation qui affecte l'opposition entre ces deux phonèmes. Cet archiphonème sera noté /S/, avec la lettre majuscule correspondant au symbole du phonème non marqué /s/ de l'opposition neutralisée.**
- retranscrivez les mots en notation phonologique (je ne corrige que la notation de [s] et [z]), sans oublier bien sûr l'archiphonème lorsque c'est pertinent ; 6 points. **Biß : /-S/ ; Jazz : /-S/ ; missen : /-s-/ ; Nase : /-z-/ ; naße**

/-s-/ ; Paß /-S/ ; reisen /-z-/ ; reißen /-s-/ ; riesige /-z-/ ; singen /S-/ ; Sopran /S-/ ; Soße /S-/ et /-s-/

Attention ! Ne vous laissez pas influencer par l'orthographe de l'allemand ; et surtout, ne perdez pas votre temps à faire des commentaires sur la graphie, ce n'est pas pertinent.

4. Dans l'évolution des langues, certaines oppositions phonologiques disparaissent, alors que d'autres font leur apparition. Donnez :

- a) un exemple de disparition (dans n'importe laquelle des langues que nous avons étudiées, qu'il s'agisse d'un phénomène entièrement accompli ou d'un phénomène qui est en train de se répandre, dans une langue standard ou dans une variété régionale) ; 3 points. **Voir vos notes de cours.**
- b) un exemple d'apparition (idem, et en expliquant le mécanisme qui a rendu possible l'apparition de cette opposition phonologique) ; 3 points. **Voir vos notes de cours.**

5. On dit que les phonèmes consonantiques nasaux du français ne participent pas à la corrélation de sonorité. Qu'est-ce que cela veut dire ? Expliquez et exemplifiez. 4 points. **Contrairement aux consonnes orales occlusives (/p, t, k/ et /b, d, g/) et constrictives (/f, s, ʃ/ et /v, z, ʒ/), qui s'opposent toutes, deux par deux, sur la base des traits /+ sonore/ et /- sonore/, les phonèmes consonantiques nasaux du français ne connaissent pas deux séries dont l'une serait sonore et l'autre sourde. Elles ne s'opposent entre elles que sur la base de leur lieu d'articulation, bilabial pour /m/, dento-alvéolaire pour /n/, et palatal pour /ɲ/. Il se trouve que, dans la plupart des cas, les consonnes nasales du français sont sonores, mais si dans certains cas elles subissent une assimilation au contact d'une consonne sourde, leur statut phonologique ne s'en trouve en rien changé. Cela ne débouche pas sur une neutralisation, il n'y a pas lieu de parler d'archiphonèmes : l'absence ou la présence de sonorité n'est tout simplement pas un facteur pertinent dans la définition des phonèmes consonantiques nasaux du français.**

6. Soit les oppositions /p/ ~ /b/ d'une part, et /p/ ~ /t/ ~ /k/ d'autre part (en français) ; laquelle est privative, laquelle est équipollente ? Répondez en expliquant le sens de ces termes. 4 points. **La première, /p/ ~ /b/, est privative, car elle repose sur la présence ou l'absence d'un trait, en l'occurrence le trait de sonorité. Le /p/ en est privé, d'où l'appellation de « privative ». En revanche, dans le second cas, la différence entre ces trois phonèmes n'a rien à voir avec une alternance entre la présence et l'absence d'un trait ; il y a alternance entre trois lieux d'articulation différents, à savoir labial pour /p/, dental pour /t/, et vélaire pour /k/. On parle dans de tels cas d'opposition équipollente ; les trois traits articulatoires se valent, ils sont équipollents, l'un n'est pas la négation de l'autre.**